

Enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles

Présentation de l'enquête

Le département de la conjoncture de l'Insee effectue une enquête mensuelle auprès des détaillants du commerce. Le champ couvert comprend les grandes surfaces du commerce alimentaire, l'ensemble du commerce non alimentaire, le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles. Le commerce de détail en pharmacie et le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles sont interrogés depuis 2003.

Sont exclus le commerce alimentaire en magasin spécialisé, le commerce généraliste en petite surface, le commerce de détail de fleurs, le commerce de détail sur éventails et marchés. L'enquête couvre donc les secteurs définis par les codes de la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2) suivants : division 45, groupes 47.1 (hors secteurs 47.11A, 47.11B, 47.11C), 47.3, 47.4, 47.5, 47.6, 47.7 (hors secteur 47.76Z), secteurs 47.91A, 47.91B

L'échantillon utilisé pour cette enquête est constitué d'environ 3 000 entreprises. Les entreprises sont tirées selon un plan de sondage stratifié. Elles sont classées selon deux critères : le secteur principal d'activité (au niveau A 732 des sous-classes de la Nomenclature d'activités française - NAF rév. 2) et le chiffre d'affaires, utilisé comme indicateur de taille de l'entreprise. L'échantillon est exhaustif pour les entreprises de 100 salariés et plus, hors hypermarchés. Pour les hypermarchés, le seuil d'exhaustivité est de 300 salariés.

Cette enquête fait partie du programme commun harmonisé des enquêtes de conjoncture dans l'Union Européenne.

Les questions posées

Les **questionnaires** de l'année courante et des années précédentes sont consultables dans la rubrique Sources statistiques du site internet de l'Insee :

Accueil > Définitions, méthodes et qualité > Sources statistiques et indicateurs > Liste des sources statistiques > Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie > Documentation par millésime > puis, par millésime : Processus statistique > Traitement statistique – Documents de collecte

Pour l'**année 2022**, adresse directe :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s2064/processus-statistique>

La plupart des questions sont qualitatives et trimodales, et portent sur les différentes activités de l'entreprise. Elles sont posées à un rythme mensuel ou bimestriel.

Les questions mensuelles portent sur les thèmes suivants :

- les perspectives générales d'évolution du commerce français dans son ensemble
- l'évolution passée et prévue des ventes
- le niveau des stocks
- l'évolution prévue des commandes
- l'évolution prévue des prix de vente
- l'évolution passée et prévue des effectifs

Les questions bimestrielles sont posées les mois impairs. Elles portent sur les thèmes suivants :

- l'évolution passée des prix de vente
- la situation de trésorerie

Les questions sur les évolutions passées se réfèrent à l'évolution au cours des trois derniers mois, celles sur les évolutions prévues à l'évolution au cours des trois prochains mois. Cependant, la question sur l'incertitude ne précise pas d'étendue temporelle.

Toutes les questions conjoncturelles sont qualitatives : elles se présentent sous la forme d'un choix entre trois modalités de réponse : « en hausse », « stable », « en baisse » pour les questions portant sur des évolutions, « supérieur à la normale », « normal », « inférieur à la normale » pour les questions sur les niveaux.

Présentation des résultats

Les résultats sont présentés sous la forme de soldes d'opinion pour les questions qualitatives à trois modalités, de type « en hausse », « stable », « en baisse » ou bien « supérieur à la normale », « normal », « inférieur à la normale ». Un solde d'opinion est la différence entre le pourcentage de réponses « en hausse » ou « supérieur à la normale » (+) et le pourcentage de réponses « en baisse » ou « inférieur à la normale » (-).

Les soldes d'opinion issus de la question sur les perspectives générales pour le commerce français dans son ensemble sont calculés par moyenne arithmétique simple : ils ne sont ni pondérés, ni redressés.

Pour les autres questions, les résultats sont pondérés, selon un double jeu de poids :

- Dans un premier temps, les données individuelles d'une même strate élémentaire sont agrégées en utilisant un système de pondération issu des réponses individuelles aux questions structurelles. La donnée structurelle utilisée dépend de la question dépouillée. Selon le cas, il s'agit des effectifs de l'entreprise, de son chiffre d'affaires total ou de son chiffre d'affaires par produit déclaré.
- Dans un second temps, les résultats ainsi obtenus au niveau des strates élémentaires sont agrégés en utilisant un système de pondérations reflétant l'importance relative de chacune des strates élémentaires dans l'ensemble du champ de l'enquête, provenant d'une source extérieure à l'enquête, le répertoire d'entreprises Sirius (Système d'identification au répertoire des unités statistiques). On retrouve ainsi une structure similaire à celle du commerce de détail et du commerce et de la réparation automobiles en France. Cette pondération secondaire, ou coefficient de redressement, dépend de la question à dépouiller : soit le chiffre d'affaires, soit les effectifs par strate.

Les séries publiées sont corrigées des variations saisonnières (CVS) quand elles ont une profondeur temporelle suffisante. Une série qui, initialement, ne comporte aucun caractère saisonnier est présentée comme une série CVS à coefficients nuls et est égale à la série brute. Les effets sont estimés avec les logiciels X13 et TramoSeats sous JDemetra+ (fourni par Eurostat) au niveau d'agrégats de sous-classes de la NAF rév. 2 propres à l'enquête. Les indices CVS des postes des niveaux supérieurs sont obtenus en agrégeant les indices CVS qui les composent.

Depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules répondantes.

L'interprétation des résultats est fondée sur l'évolution des séries plutôt que sur leur niveau. Les soldes d'opinion peuvent également être commentés en comparaison à leur moyenne de longue période afin de tenir compte du comportement de réponse des chefs d'entreprise.

Les données de la dernière enquête disponible sont provisoires. Elles sont révisées lors de la publication de l'enquête suivante en tenant compte notamment des réponses reçues tardivement.

Indicateur synthétique du climat des affaires

L'indicateur synthétique du climat des affaires résume l'opinion des chefs d'entreprise sur la conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles : plus sa valeur est élevée, plus le jugement des détaillants est favorable. Il est calculé selon la technique de l'analyse factorielle. Cette technique permet de résumer l'évolution concomitante de plusieurs variables dont les mouvements sont corrélés. L'indicateur calculé résume, en une variable unique, la composante commune des soldes d'opinions suivants : perspectives générales ; évolution prévue des commandes ; évolution passée des ventes ; niveau des stocks ; évolution prévue des prix ; évolution passée des effectifs ; évolution prévue des effectifs.

Cet indicateur est normalisé de manière à avoir une moyenne de 100 et un écart-type de 10.

Évolution du questionnaire de l'enquête

Janvier 2004

Dans le cadre de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes, le questionnaire de l'enquête mensuelle dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles a été légèrement modifié à compter de janvier 2004 :

- changement de la référence temporelle de la plupart des questions, qui portent désormais systématiquement sur les trois derniers mois ou les trois prochains mois ;
- changement des formulations de certaines questions, qui ne sont plus posées en niveau mais en évolution.

Avril 2021

Dans le cadre de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes, une question sur l'incertitude économique ressentie par les entreprises est ajoutée. Elle est formulée de la sorte :

Dans l'ensemble, l'évolution future de la situation de votre entreprise est actuellement :

facile à prévoir

assez facile à prévoir

assez difficile à prévoir

difficile à prévoir

Le solde d'opinion qui en résulte est calculé selon la formule suivante :

$$\text{Solde} = (\text{NN} + 0.5 \cdot \text{N}) - (0.5 \cdot \text{P} + \text{PP})$$

où NN = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « très négative », N = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « négative » ; P = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « positive » et PP = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « très positive ».

Octobre 2021

Afin de ménager la charge de réponse statistique des entreprises, les questions semestrielles sur les délais de paiement sont supprimées.

Pour en savoir plus

- L'enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles : présentation et méthodologie
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1203>
- Dossier « De nouveaux indicateurs de climats des affaires sous-sectoriels pour améliorer le diagnostic conjoncturel », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2016
- *Nouveautés relatives aux enquêtes de conjoncture auprès des entreprises – octobre 2021*, note disponible dans l'onglet Documentation de l'*Informations Rapides* « Enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles - octobre 2021 » parue le 21 octobre 2021.
- Le programme commun harmonisé des enquêtes de conjoncture dans l'Union européenne, sur le site de la Commission européenne (en anglais) :
https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/indicators-statistics/economic-databases/business-and-consumer-surveys_en